

LA BRÈCHE DÉVIÉE À SAILLEVILLE

Environnement

LIANCOURTOIS Trois mois de chantier vont être nécessaires pour dévier la Brèche au moulin de Sailleville. Les travaux devraient débuter au mois d'août. Coût de l'opération : 250 000 € à 300 000 €.

C'est à un travail titanesque que s'est attelé le syndicat intercommunal de la Vallée de la Brèche : redonner une continuité écologique à la rivière et donc supprimer ou contourner les 24 ouvrages qui la jalonnent tous les 1 ou 2 km de son cours. Cette année, c'est au tour du moulin de Sailleville, sur la commune de Laigneville, d'être contourné car ses vannes sont susceptibles de lâcher d'un moment à l'autre. Après un long travail préparatoire d'une année, après de nombreuses études et toutes aussi nombreuses autorisations administratives, les travaux d'une durée de trois mois devraient débuter au mois d'août prochain, pour un coût évalué entre 250 000 € et 300 000 €, entièrement subventionnés par l'Agence de l'Eau.

DE NOMBREUX PROBLÈMES À GÉRER

Ces travaux ne vont pas être simples car « avec une rivière, on travaille sur du vivant et on est obligé de travailler pas à pas car on ne peut être sûr de la maîtrise à 100 %, ce n'est pas une science exacte », rappelle Alain Copel, le président du syndicat de la Vallée de la Brèche. Mais le projet devrait redonner à la rivière son cours naturel qui a été transformé au fil du temps avec la construction de nombreux moulins. Il va falloir gérer la vase importante et polluée de cette rivière à

«La Brèche va retrouver son cours d'origine, au temps des dinosaures» Alain Copel, président du syndicat.



On voit la Brèche actuelle à gauche et son futur tracé se rapprochant de la RD 1016. Ci-dessus : Alain Copel, président de la Vallée de la Brèche.

LE MOULIN DE SAILLEVILLE

Il était déjà mentionné sur les cartes de Cassini. Moulin à farine puis industriel pour la fabrication de crayons, de tresses en coton, il devint une blanchisserie jusqu'au milieu du 20e siècle. Il possède trois turbines. Mais son mauvais état général ne laisse guère d'espoir sur sa conservation.

la pente faible et qu'aucune vanne n'évacue plus depuis longtemps ; gérer l'impact de l'abaissement de son niveau, gérer l'augmentation de sa vitesse tout en veillant à ne pas drainer le marais de Monchy-Saint-Eloi ; dévier les eaux usées ; veiller à ne pas déstabiliser les berges ; gérer les déchets végétaux dus aux travaux... ; et enfin, pouvoir accéder au moulin, les deux ponts qui y mènent n'étant pas vraiment engageant pour de lourds engins.

LA BRÈCHE RETROUVE SON LIT D'ORIGINE

Le nouveau tracé de la Brèche ne sera, en fait, qu'un retour aux sources : la rivière va retrouver son lit initial à quelques mètres de l'actuel. Son cours sera plus étroit, ce qui permettra un débit plus élevé et plus naturel et sera conçu

pour qu'il puisse s'étendre dans le marais en cas de débordement afin d'éviter les inondations et de trop abonder l'Oise. Le lit actuel sera conservé pour servir de « chaussette humide », c'est-à-dire qu'on y confiera non seulement les vases actuelles mais aussi les terres du terrassement (3 500 m³ de terre) et les déchets verts car « le but est le »zéro« évacuation », souligne Alain Copel.

Quant au ru voisin, dit le ru de Soutraine, il devrait être conservé car il fait office de frayère à brochet, un détail important pour l'environnement... et les pêcheurs. Enfin, les vannes du Moulin de Sailleville seront démontées.

ET LES POISSONS SERONT HEUREUX !

Le point d'orgue du contournement sera le basculement des eaux une fois le nouveau lit tracé, un basculement qui devrait prendre une bonne semaine. Il faudra ensuite assurer la végétalisation des alentours.

Le contournement du Moulin de Sailleville est la quatrième opération menée par le syndicat de la Vallée de la Brèche sur la rivière. Autant dire qu'il n'est pas au bout de ses peines avec les 24 anciens moulins qui ponctuent le cours de la rivière. Mais les poissons seront heureux ! « Il faut supprimer tous les seuils pour que les poissons puissent passer », explique Alain Copel. Des poissons dont on prendra soin pendant les travaux puisqu'une pêche de sauvegarde aura lieu, ce qui leur permettra d'attendre dans le lit actuel avant d'être remis à l'eau dans le nouveau

Les écoliers obtiennent leur permis piéton haut la main

ANGICOURT

La gendarmerie de Brenouille a repris les permis piéton dans les écoles. Le 31 mars, 16 élèves de CM2 de l'école d'Angicourt ont reçu leur permis après un mois de formation avec leur professeur, M. Noé.

« LE MEILLEUR NIVEAU QUE J'AI PU CONSTATER »

Ils ont été félicités par le gendarme Jean-Louis Dubois : « Pour obtenir le permis, il faut au moins 9 bonnes réponses sur 12. Plus de la moitié de la classe a

obtenu 12/12. C'est le meilleur niveau que j'ai pu constater depuis que je réalise le permis piéton dans les écoles. » Les élèves avaient le droit d'être fiers ! et la mairie leur a organisé un goûter bien mérité à l'issue des résultats.

Durant ce permis piéton, les élèves ont pu apprendre les règles élémentaires pour circuler en toute sécurité dans la rue, la signification des panneaux, les dangers, et des règles que les parents ne connaissent pas forcément : les enfants de moins de 8 ans peuvent circuler à vélo sur un trottoir et sont considérés comme piétons. Après 8 ans, c'est interdit, ils devront marcher à côté de leur vélo.



Les écoliers angicourtois ont fait un carton au permis piéton.